



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 381-2021 : « CONCERNANT LA GESTION DES COMPTEURS D'EAU »

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, VALÉRIE FISET,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-
THÈCLE QUE :

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE A ADOPTÉ, LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 381-2021 : « CONCERNANT LA GESTION DES
COMPTEURS D'EAU » LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE À
L'HÔTEL DE VILLE DE SAINTE-THÈCLE LE QUINZIÈME JOUR DE MARS
DE L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN (15-03-2021).

COPIE DE CE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉE À MON BUREAU OÙ TOUTE
PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE.

DONNÉ À SAINTE-THÈCLE, CE 16^E JOUR DE MARS DE L'AN DEUX MILLE
VINGT-ET-UN.

Secrétaire-trésorière